

Le Vieux Château, 10, rue Alphonse Baudin - 58200 - Cosne-Cours S/Loire

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2017

En date du 20 Janvier 2017 s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Formes & Couleurs, salle Edme Lavarenne, rue E. Lavarenne à Cosne-Cours-s/Loire

La séance est ouverte à 18 H25, présidée par Dominique DURIN.

Annonce du quorum et de sa constitution :

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 37

Majorité simple :19

La parole est à Dominique DURIN, président de l'assemblée générale :

Bienvenue à tous et particulièrement aux nouveaux membres de l'association

Merci à Monsieur **Mézy** pour avoir répondu à notre invitation.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de mettre un visage sur les noms des membres du CA 2015, je vous les présente de visu.

Madame **Angevin Yvette**, Secrétaire ; Madame **Bar Fabienne**, Trésorière ; **Marie-José Vessereau**, Secrétaire adjointe ; Madame **Casals Virginie**, trésorière adjointe & webmaster ; Madame **Pascale Nigault**, membre, Madame **Dominique Pozzo Di Borgo** : membre, **Marcel Van Nieuwenberg**, membre, **Monsieur Guy Tel**, membre ; moi-même, **Durin Dominique**, Président.

Il est à noter que les professeurs des ateliers sont invités aux réunions de bureau ainsi qu'à cette A.G.

Charlotte Dequet-Fel, retenue par d'autres obligations, demande d'excuser son absence.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

Le Salon des Arts

Nous avons mis en œuvre la préparation du Salon 2015 du 4 au 10 septembre avant son ouverture du 10 au 24 septembre ce qui a mené à la manifestation que vous avez pu voir.

Cette manifestation prenant une dimension importante de par sa qualité et les artistes invités a demandé un travail important, amélioration de l'accrochage, utilisation de la totalité des socles repeints pour l'occasion. Transport de la région parisienne d'œuvres de grand format.

Il s'est encore agi pour les organisateurs d'atteindre plusieurs objectifs. Le bureau et des adhérents ont fait le nécessaire pour que les Cosnois et les amateurs de la région puissent accéder à la création la plus actuelle, qu'elle soit abstraite ou figurative, qu'elle concerne la céramique, la sculpture ou la peinture qu'elle soit régionale, locale ou nationale..

Nous remercions Claire Boitel qui a pris le relais de Maud Poussière et Katel Vital pour son travail d'infographie qui nous a permis d'avoir affiche et invitation.

Au Prix du public s'est ajouté pour la seconde fois un Prix du jury, jury présidé par Dominique Massounie et dont la mission a été de désigner un artiste dont la participation se distingue par sa qualité, sa recherche et son originalité.

Le vernissage a été le moment officiel du salon, occasion de remettre le prix du Jury attribué cette année au peintre Erik Stall en présence de MM Gaétan Gorce, Veneau, Mézy...La Conseillère Départementale de Puisaye, Pascale de Mauraige et la première adjointe à la culture de Saint-Amand, Pascale Grosjean ainsi que Madame le Maire de Saint-Loup.

Le décrochage, précédé de la remise du Prix du Public a été un moment plus détendu et très chaleureux.

Page 58 et le domaine des Athénées continuent de parrainer nos deux prix.

C'est donc très entouré par les journalistes qu'Alexis de Raphélis-Soisan a reçu son prix des mains de William Tissier, notre libraire de Page 58. Livres et Coteaux du Giennois ont récompensé l'artiste de notre association.

La satisfaction des organisateurs outre la conscience du devoir accompli repose sur un bilan positif : 1300 visiteurs (+300), plus de 300 votants pour le Prix du Public, 3100€ de ventes et des artistes satisfaits et reconnaissants.

Nous pouvons encore améliorer notre travail. On peut noter avec satisfaction la participation de nombreux adhérents artistes et élèves à la mise en place de l'expo et à sa tenue pendant quinze jours cette année. La préparation du futur salon est déjà en cours.

Une casse de bouchon ayant eu lieu et la franchise s'étant révélée égale au coût de la pièce cassée, le règlement auprès de l'artiste a été effectué et c'est la raison pour laquelle ce vase est mis à la loterie dans le cadre de l'association avec tirage au sort au cours de notre tirage des rois.

Pour rappel, l'association est directement sollicitée pour exposer. La position arrêtée par la municipalité en attendant la fin des travaux dans l'ancien tribunal est la suivante : « La municipalité ne

dispose pas de salle d'exposition pour l'instant. Formes et Couleurs est organisatrice d'un salon automnal à la salle de la Chaussade réservé aux artistes fondateurs, à des artistes professionnels de grande qualité et aux travaux d'atelier. »

Des classes et des groupes d'adultes handicapés ainsi que les Amis du Musée de la Loire ont bénéficié de visites guidées.

Nous regrettons d'avoir eu à payer 360€ de droit d'accès à la Chaussade pour la première fois dans l'histoire de l'association et malheureusement, semble-t-il, pas la dernière.

Fonctionnement de l'association

Notre site internet poursuit sa mission et informe sur la nature de notre association les internautes intéressés par l'art mais sert aussi de moyen complémentaire d'information des artistes que nous sollicitons pour l'exposition.

Il reçoit plus de 400 visites par mois de 259 à 554 cette année. Il continue d'être régulièrement actualisé (12 articles encore en 2016) et pourrait sans aucun problème recevoir davantage de contributions.

Les adhérents bénéficient de 15% de réduction lors des commandes groupées au Géant des Beaux-Arts ou chez Solargil.

Par ailleurs, grâce à la bienveillance d'un de nos adhérents, M. Aygalenq, une publicité défilante nous concernant passe à chaque début de séance au cinéma l'Eden pour la dernière fois cette année et son impact est important.

L'information aux adhérents, outre le site et l'AG, a été complétée par 7 courriels du président aux adhérents expédiés durant l'année.

Malgré les économies rendues nécessaires pour garder un exercice de sécurité le nécessaire a été fait pour maintenir un niveau minimum d'équipement pour les deux ateliers : équipement et matériel fongible. Des achats coopératifs sont effectués et aboutissent à une opération financièrement blanche pour l'association. Merci à Fabienne pour l'important travail d'encaissement que cela suscite.

Notre participation aux TAP s'est poursuivie dans des conditions identiques à celles de l'an dernier, Agnès anime une séance de sensibilisation aux arts plastiques tous les mardis, elle a également animé une séance de terre pour les enfants du Centre Suzanne Coulomb.

Désormais, quatre créneaux fonctionnent au Vieux Château pour l'atelier céramique animé par Valéry Grégoire : mardi de 15H à 17H puis de 18H à 20H - mercredi de 14H30 à 16H30 puis de 17H30 à 19H30.

Cette année, l'opération Céramique qui a eu lieu du 18 juin au 17 juillet en 2016 devrait se répéter au printemps. Son succès est indéniable, tant du point de vue de l'association des commerçants que des ateliers céramique.

Un atelier libre le lundi après-midi a fonctionné pour la première fois l'an dernier, accueillant des élèves des ateliers soucieux de poursuivre leurs travaux. Le nombre de participants a varié de trois à neuf avec une moyenne de 5 à 6.

Les animations mensuelles à la maison de Fannie ont repris après le départ d'Agnès qui est remplacée par Nathalie. Nous attendons des précisions sur une prochaine exposition d'œuvres.

La fête des associations a eu lieu cette année le lendemain de notre vernissage, mais deux des animateurs potentiels des stands étaient totalement absorbés par l'organisation du salon et l'accueil de trois artistes, Christian Kubala, Alexandra Pozzo Di Borgho et Farzaneh Tafghodice qui nous a amenés à annuler notre participation.

L'alignement de la durée d'adhésion sur l'année civile avec la possibilité d'adhérer pour 3 mois à la rentrée de septembre, adhésion à renouveler en janvier, a été mise en place. Elle crée une attente de rentrée adhésion (20€) dès aujourd'hui pour la période janvier à décembre 2017. Une adhésion proportionnelle de 5 € continuera d'être demandée en septembre aux nouveaux élèves des ateliers.

En 2016, nous avons compté 78 adhérents :

- 36 pour l'atelier de peinture
- 26 pour l'atelier céramique
- 16 adhérents libres : artistes, cuiseurs de céramique, participants aux stages ou soutiens tout simplement.

Côté mairie

La Mairie avait demandé que nous concluions un partenariat avec elle. Après R. D. V., rude négociation et insistance pour une signature rapide, nous avons signé, acceptant même la taxation de la Chaussade. Las, ces efforts se sont révélés inutiles puisque nous avons reçu un courrier de Monsieur le Maire dont la lecture est donnée par le président donnant une fin de non recevoir et renvoyant à un courrier rappelant la part revenant aux services de la Mairie concernant l'installation du salon et le versement de la subvention habituelle de 1600 € mais aussi le prélèvement de 360€ pour le salon lui-même. Il est bien clair que ce courrier ne vaut en rien partenariat

Nous regrettons de n'avoir pas bénéficié d'un article dans le Cosne/Actu de septembre.

Notre demande de subvention a été remise en temps voulu.

Monsieur Mézy intervient pour rappeler son attachement au Salon des Arts et le soutien que la Municipalité lui apporte. Il comprend que notre participation à la location de la salle grève notre budget, mais propose que nous augmentions la participation des artistes-exposants pour diminuer notre déficit. S'engage avec l'assemblée un dialogue sur les difficultés des artistes à vivre de leur art. F&C tient compte de ces difficultés et ne peut demander plus à des artistes qui acceptent de se déplacer avec leurs œuvres et tout l'investissement que cela représente.

D'autre part, Monsieur MEZY explique l'impossibilité de conclure une convention de partenariat par le fait que ces dernières se concluent pour des subventions d'au moins 25 000€.

Il fait amende honorable pour le manquement dans le Cosne/Actu de septembre dernier et propose de faire un « bel article » dans le prochain et pourquoi pas un film pour CosneTV. Il faut lui en faire la demande au plus tôt.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER :

Fabienne Bar, trésorière, présente un compte financier faisant apparaître un total du compte charge se montant à 5109,26€ et un total du compte produit se montant à 5000,74€ faisant apparaître un déficit de **103,52€**

Le solde du compte courant au 31/12/16 se monte à 1 669.23 €

Un document récapitulatif des chapitres est présenté à chaque membre de l'AG. Fabienne commente le détail de chaque chapitre.

Dominique Durin insiste sur le fait que le présent compte financier ne prend pas en considération le volume plus que conséquent des heures de travail ni l'importance des responsabilités assumées par les membres du bureau et les adhérents actifs de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Election du nouveau C. A.

Se présentent :

ANGEVIN Yvette (pour la dernière fois)	NIGAULT Pascale
BAR Fabienne	RAYMONDIRETTE-BABIN Marie Magdeleine
CASALS Virginie	TEL Guy
CHARRIER Jean Luc	VAN NIEUWENBERG Marcel (pour la dernière fois)
DOUVRY Isabelle	VESSEREAU Marie-José
DURIN Dominique	

Les candidats sont élus à l'unanimité

Après une courte pause, présentation du nouveau bureau :

DURIN Dominique, Président	CHARRIER Jean Luc
BAR Fabienne, Trésorière	DOUVRY Isabelle
CASALS Virginie, Trésorière-adjointe	NIGAULT Pascale, membre
ANGEVIN Yvette, Secrétaire	RAYMONDIRETTE-BABIN Marie Magdeleine

VESSEREAU Marie-José, Secrétaire Adjointe	TEL Guy, membre
	VAN NIEUWENBERG Marcel, membre

La parole est donnée à M. MEZY

Monsieur MEZY précise qu'il travaille toujours dans un climat de confiance avec F&C. Qu'il gère un budget difficile, mais qu'il sera toujours à notre écoute et s'engage à combattre pour la cause de l'art et nos actions qui apportent un rayonnement sur la ville et la région.

A propos de l'accueil des artistes d'Hérentals pour le prochain Salon Automnal, il propose que nous fassions une lettre au Maire pour demander une aide pour les frais occasionnés.

Projets 2017

Nous allons essayer de faire aussi bien voire mieux.

Céramique en boutique pour mi-mai, mi-juin.

Stage Jean-Marc Fondimare de transfert

Le Forum des Associations reste une interrogation et ne peut être assumé simultanément avec certains moments du Salon.

L'arrivée de trois artistes d'Hérentalsainsi que de la directrice de l'académie des beaux-Arts pour la Chaussadeest envisagée positivement par l'assemblée, des propositions d'accueil étant déjà exprimées.

Monsieur Mézy confirme que l'implantation de Formes et Couleurs au Vieux-Château n'est pas menacée, aucune autre possibilité n'étant à l'étude puisque d'autres équipements sont en travaux et nécessitent de gros efforts budgétaires. "Si un déménagement était un jour envisagé, vous en seriez les premiers informés » a-t-il complété. Il a tenu à rappeler toute sa confiance et félicite l'Association.

La séance est levée vers 20 h.

Le Président

La Secrétaire